

Règlement intérieur - ANNEXE 1

Modalités d'ajout, d'annulation et de remboursement des prestations

Il est possible à titre exceptionnel, de demander l'ajout d'une prestation.
ATTENTION, cet ajout sera accepté ou pas en fonction des capacités d'accueil.

Pour AJOUTER une prestation non prévue lors de l'inscription initiale :

- Je m'y prends 48 h avant mon besoin et avant 9h00 (**jours ouvrés**)*
- Je fais ma demande par **mail : speri@ville-fameck.fr** ou par **téléphone 03 82 88 22 72**
- J'attends la réponse à ma demande, celle-ci sera apportée dans les meilleurs délais

Pour ANNULER une prestation :

TRES IMPORTANT : les enseignants ne préviennent jamais le service d'accueil périscolaire de leur absence ni de l'absence d'un enfant. Ce n'est pas le rôle de l'école.

C'est à moi en tant que parent de prévenir le service de l'absence de mon enfant.

Pour des raisons d'organisation et surtout afin que les animateurs ne cherchent pas mon enfant à la sortie de l'école.

Je dois signaler automatiquement le plus tôt possible l'absence de mon enfant.

Si j'annule serais-je remboursé ?

Motif de l'annulation	Quand prévenir ?	REMBOURSEMENT OUI
Pour convenance personnelle	Le plus tôt possible	Dernière limite 48h00 avant l'annulation et avant 9h00 le matin (en jours ouvrés *)
Enfant malade	Le jour même	Certificat médical à délivrer dans les 48h
Absence enseignant	Le plus tôt possible	Dernière limite la veille avant 9h00 (en jours ouvrés *)
Grève enseignant	Le plus tôt possible	Dernière limite la veille avant 9h00 (en jours ouvrés *)
Sortie scolaire	Dès que je connais la date	Dernière limite 48h00 avant l'annulation et avant 9h00 le matin (en jours ouvrés *)

Toutes les demandes seront traitées en jours ouvrés* du lundi au vendredi

* jours ouvrés : hors week-end et jour férié.

Information

Pénalité forfaitaire de 10 euros par enfant dans les cas suivant :

- Venir chercher son enfant au-delà de 18 h 30
- Toute présence d'enfant sans être inscrit



Je soussigné(e)

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur ainsi que des modalités d'ajout, d'annulation et de remboursement des prestations **et m'engage à les respecter.**

Fait à Fameck le

Signature